
Norme internationale



7390

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Construction immobilière — Produits pour joints — Détermination de la résistance au coulage

Building construction — Jointing products — Determination of resistance to flow

Première édition — 1982-12-01

CDU 624.078.3 : 620.1 : 539.571

Réf. n° : ISO 7390-1982 (F)

Descripteurs : bâtiment, assemblage, essai, détermination, écoulement, préparation de spécimen d'essai.

Prix basé sur 2 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 7390 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*, et a été soumise aux comités membres en novembre 1981.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Éthiopie	Pays-Bas
Allemagne, R. F.	Finlande	Pologne
Australie	France	Portugal
Belgique	Hongrie	Roumanie
Brésil	Inde	Suède
Canada	Iraq	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Irlande	Thaïlande
Danemark	Israël	URSS
Égypte, Rép. arabe d'	Japon	
Espagne	Norvège	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Italie
Royaume-Uni

Construction immobilière — Produits pour joints — Détermination de la résistance au coulage

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale définit une méthode de détermination de la résistance au coulage des mastics utilisés pour les joints à surfaces verticales dans la construction immobilière.

2 Référence

ISO 6927, *Construction immobilière — Produits pour joints — Mastics — Vocabulaire.*

3 Méthode d'essai

3.1 Principe

Application du mastic examiné dans un profilé U. Celui-ci est ensuite soumis pendant une durée définie à différentes températures définies, la grande surface libre du mastic étant dans un plan vertical. Mesure du coulage du mastic hors du profil à la fin de l'essai.

3.2 Appareillage

3.2.1 Profilés en U en alliage d'aluminium non anodisé, d'une longueur de $150 \pm 0,2$ mm, les deux extrémités étant ouvertes et le bord du profilé prolongé à une extrémité étendue de $50 \pm 0,5$ mm. La section transversale du profilé a les dimensions intérieures suivantes :

- largeur $10 \pm 0,2$ mm, profondeur $10 \pm 0,2$ mm, ou
- largeur $20 \pm 0,2$ mm, profondeur $10 \pm 0,2$ mm.

3.2.2 Feuille de polyéthylène.

3.2.3 Étuve ventilée du type à convection, réglée pour obtenir une température de 70 ± 2 °C.

3.2.4 Étuve ventilée du type à convection, réglée pour obtenir une température de 50 ± 2 °C.

3.2.5 Enceinte refroidie, réglable à 5 ± 2 °C.

3.2.6 Règle, graduée en millimètres.

3.3 Préparation des éprouvettes

Les deux profilés en U¹⁾ (3.2.1) sont assemblés selon le croquis et disposés sur une feuille de polyéthylène (3.2.2). Le volume ainsi délimité est rempli de mastic, préalablement conditionné durant 24 h à 23 ± 2 °C, en respectant les précautions suivantes :

- éviter la formation de bulles d'air;
- serrer le mastic sur les surfaces intérieures du profilé;
- araser la surface du mastic pour qu'elle affleure la surface et les extrémités du profilé en U.

3.4 Mode opératoire

Pour chaque température d'essai de 70, 50 et 5 °C et pour chaque mode opératoire (3.4.1 et 3.4.2) trois éprouvettes doivent être utilisées. Les éprouvettes sont soumises à l'essai selon le mode opératoire I (voir 3.4.1), soit selon le mode opératoire II (voir 3.4.2), soit encore selon les deux modes opératoires.

3.4.1 Mode opératoire A

Chaque éprouvette, immédiatement après sa confection doit être placée séparément dans l'étuve (3.2.2 ou 3.2.3) ou dans l'enceinte (3.2.4), en position verticale, le prolongement des profilés en U étant orienté vers le bas (voir figure 1). Elle doit être soumise pendant 24 heures à chacune des températures d'essai, puis retirée des enceintes. La distance séparant le bord inférieur du mastic du bord inférieur du profilé en U doit être mesurée en position verticale, en utilisant la règle (3.2.6).

3.4.2 Mode opératoire B

Chaque éprouvette, immédiatement après sa confection, doit être placée séparément dans l'étuve (3.2.3 ou 3.2.4) ou dans l'enceinte (3.2.5), en position horizontale, la surface extérieure du mastic étant en position verticale (voir figure 2). Elle doit être soumise pendant 24 heures à chacune des températures d'essai puis retirée des enceintes. La distance séparant le bord du profilé en U de chaque éprouvette et le bord du mastic doit être mesurée en position horizontale, en utilisant la règle (3.2.5).

1) Les profilés en U doivent être préalablement nettoyés avec de la méthyléthylcétone ou un solvant similaire. Puis ils doivent être nettoyés avec un détergent et enfin rincés avec de l'eau distillée et séchés.